

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ENSIAME

du MARDI 10 DECEMBRE 2002

Monsieur DELEBARRE présente Monsieur FROHLY qui présidera le conseil d'administration jusqu'à l'élection du Président du Conseil.

Monsieur FROHLY ouvre la séance et conformément à l'article 11 des statuts de l'ENSIAME, présente la candidature de Monsieur PATTYN à la présidence du Conseil.

Monsieur FROHLY donne la parole à Monsieur PATTYN qui se présente.

Monsieur FROHLY propose d'élire le président du Conseil d'Administration de l'ENSIAME.

Monsieur PATTYN est élu à

- 35 voix
- 1 abstention
- 1 non

Monsieur PATTYN préside la séance. Il présente la candidature du vice-président, Monsieur NICOLAS.

Monsieur NICOLAS est élu (38 votants)

- 36 voix
- 1 abstention
- 1 non

BUDGET 2003 :

Monsieur PATTYN invite Monsieur DELEBARRE à présenter le budget 2003 :

Monsieur DELEBARRE commente l'arborescence du logiciel comptable nabucco, et précise que le budget est réparti en 8 Centres de Responsabilité avec une autonomie au sein de chaque filière sous le contrôle du Directeur de l'Ecole. Il détaille l'ensemble des dépenses qui n'appelle pas de commentaires, ni de questions particulières et passe à la description du tableau des prévisions d'ouverture des recettes 2003, explique que les 156 K€ sur la ligne budgétaire 7481 représente 90 % de la Taxe d'Apprentissage 2002 ce montant sera réajusté par DBM en 2003 suite à la taxe d'apprentissage effectivement perçue.

Monsieur DELEBARRE précise que la dotation aux amortissements est prélevée à la source sur la Dotation Globale Financière (DGF) d'un montant de 202K€. Cette somme permettra en cours d'année de renouveler les équipements de l'ENSIAME.

Le budget total 2003 hors convention est de 757,55 K€.

Monsieur PATTYN propose de voter le budget initial 2003.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

SUBVENTION DU BDE :

Monsieur MONATTE, présente le BDE, son rôle, ses activités, le budget prévisionnel, identique à celui de l'année précédente soit 44K€ pour les différentes associations.

A la demande de Monsieur FLAMME, Monsieur DELEBARRE précise que l'inscription au budget de la subvention BDE se fera au prochain Conseil d'Administration par Décision Budgétaire Modificative (DBM) de report à nouveau.

A la question de Mademoiselle MORELLO quand aux critères de répartition du budget aux différentes associations, Monsieur MONATTE répond que celui-ci est voté par les membres du BDE.

Monsieur DELEBARRE attire l'attention sur la part relativement faible accordée aux associations cette année liée en grande partie à la fusion, et remercie les 3^{ème} année de leur participation à la semaine d'intégration.

Monsieur PATTYN remercie le BDE et propose de passer au vote.

- 2 abstentions
- 36 votes pour
- 0 vote contre

La demande de subvention est approuvée.

REGLEMENT DE SCOLARITE :

Monsieur PATTYN présente le règlement de scolarité.

Monsieur DELEBARRE précise que ce règlement avant d'être présenté au Conseil d'Administration de l'Ecole a été validé au sein des filières et du Conseil de la vie interne.

M. POPIEUL présente le projet de règlement de scolarité. Le règlement relatif à la première année résulte de la fusion des deux règlements de première année de l'ENSIMEV et de l'EIGIP. Les règlements de scolarité de deuxième et troisième année sont spécifiques aux filières correspondantes.

Suite à cette présentation, une discussion s'engage et plusieurs points sont modifiés et précisés. Le règlement est alors approuvé à l'unanimité.

LISTE DES COEFFICIENTS :

Monsieur PATTYN invite Monsieur LOSLEVER à présenter la liste des coefficients de première année.

Monsieur LOSLEVER précise que les coefficients de première année correspondent aux crédits ECTS. 40 crédits sont alloués au tronc commun et 20 aux filières.

Messieurs GALLO et POPIEUL précisent que les coefficients de deuxième et troisième année en filière ME et IA sont identiques à ceux fixés les années précédentes.

Les listes de coefficients sont approuvées à l'unanimité.

LISTE DES INTERVENANTS EXTERIEURS :

Monsieur PATTYN invite Monsieur DELEBARRE à présenter la liste des intervenants extérieurs (personnels enseignants et IATOSS).

Cette liste est votée à l'unanimité.

ELECTION DU DIRECTEUR DE L'ENSIAME :

Monsieur PATTYN invite Messieurs COUTELLIER et DELEBARRE à présenter leurs projets. Les conseillers sont alors invités à voter pour la liste qui sera proposée au Ministre de l'Education Nationale.

Selon l'article 14 des statuts, Christophe DELEBARRE est proposé en premier nom et Daniel COUTELLIER en second :

- premier tour :
 - 23 votes pour C. DELEBARRE
 - 14 votes pour D. COUTELLIER
 - 1 vote blanc
- second tour :
 - 24 votes pour D. COUTELLIER
 - 13 votes blancs
 - 1 vote nul.

POSTE DE PROFESSEUR ASSOCIE :

Le renouvellement de Monsieur CORBEL est accepté par :

- 30 votes pour
- 03 votes contre
- 02 votes blancs

M. PATTYN lève la séance et remercie les conseillers pour leur participation à ce conseil d'administration.

Etaient présents :

Collège A : Mme HARMAND, MM DUBAR, FLAMME, FROHLY, LOSLEVER, MILLOT, ROUAEN,

Collège B : Melle SADAUNE, MM BERGER, BUECHE, DEQUIDT, MENET, POPIEUL, TISON,

Collège AITOSS : Mme BOUCHART, Mme MASI, M. ANCEAU.

Représentants des étudiants :

Melle MORELLO, MM BOSQUET, PARDOUX-BRAVANT, THIESSART, VILLAMAUX.

Collège des personnalités extérieures :

Mme HOUSSIER, MM CAUCHAIN, COURTOIS, DAVID, DEHANT, DURETZ, GROS, MERLIER, PATTYN, TATON, SCHNEIDER.

Les invités au Conseil :

MM BRICOUT (représentant M LEVEL), DELEBARRE, DARRAS, DULION, TOURNIER, GALLO, MONATTE.

Ont donné pouvoir :

M. CHEVALIER à M. PATTYN

M. DI POMPEO à M. PATTYN

M. IOOS à Mme HOUSSIER

M. NICOLAS à M. GROS

Melle CORNUT à M. VILLAMAUX

Etaient excusés : MM. COENE, LALLART.